

20/05/2013



Nations Unies

Assemblée générale

AG/PAL/1269

 Département de l'information • Service des informations et des accréditations • New York

**Comité pour l'exercice des droits
inaliénables du peuple palestinien**
352e séance - matin

COMITÉ POUR L'EXERCICE DES DROITS INALIÉNABLES DU PEUPLE PALESTINIEN: UN NÉGOCIATEUR PALESTINIEN DÉNONCE UNE SITUATION « PIRE QUE L'APARTHEID »

Le Comité pour l'exercice des droits inaliénables du peuple palestinien a, ce matin, fait le point de la situation dans le Territoire palestinien occupé, y compris Jérusalem-Est, et sur les faits nouveaux intervenus dans le processus politique, grâce à un exposé de M. Saëb Erakat, membre du Comité exécutif de l'Organisation de libération de la Palestine (OLP) et principal négociateur palestinien.

Ce professeur de science politique a dénoncé les activités israéliennes de colonisation, aboutissant, selon lui, à une situation « pire que l'apartheid », avant d'annoncer que les instruments d'adhésion de l'État de Palestine à différents traités internationaux étaient prêts. Il a vigoureusement plaidé en faveur de la seule solution possible à ses yeux, celle de deux États basés sur les frontières de 1967.

Les membres du Comité ont également pris note des rapports relatifs à deux réunions qui ont eu lieu en avril 2013 à Caracas et à Addis-Abeba, ainsi que du programme provisoire de la Réunion internationale des Nations Unies à l'appui de la paix israélo-palestinienne, qui devrait se tenir les 18 et 19 juin 2013 à Beijing.

En introduisant la séance de ce matin, le Président du Comité, M. Abdou Salam Diallo, du Sénégal, a exprimé la préoccupation de ses membres du fait de l'absence d'avancées dans le processus politique, « le principal obstacle étant les activités illégales de peuplement que mène Israël ».

C'est cette question qui a retenu l'attention de M. Erakat, ancien Ministre de l'administration locale de l'Autorité palestinienne, qui a avancé des chiffres tirés de l'Annuaire israélien des statistiques sur le logement.

Le nombre d'unités de logement construites depuis que M. Benyamin Nethanyahou a pris son poste de Premier Ministre israélien, il y a quatre ans, est supérieur à 6 000 unités, ce qui représente 11 nouvelles unités par jour, a-t-il dit.

Il a également fait part de l'augmentation du nombre de colons israéliens entre janvier 2009 et fin décembre 2012 qui correspond à trois fois la croissance de la population nationale israélienne. En outre, après la décision des Nations Unies d'accorder à la Palestine le statut d'État non membre, le 29 novembre 2012, la construction de 11 500 nouveaux logements a été approuvée, a-t-il aussi signalé.

Le négociateur palestinien a ensuite dénoncé la violence des colons qui, entre 2009 et 2012, a augmenté de 315%. Il l'a qualifiée de « la forme la plus élevée de terrorisme », déplorant les meurtres d'innocents, les incendies provoqués dans des églises et des mosquées, ainsi que les

blocages de routes de Cisjordanie. Pour lui, la situation dans la région est « pire que l'apartheid ».

M. Erakat a aussi dénoncé le racisme qui enflamme les passions, ainsi que les moyens psychologiques, sociaux et sexuels qui sont utilisés par Israël qui se justifie en invoquant des besoins de sécurité. Il a évoqué le problème du vol d'eau dans la vallée du Jourdain et les profits qui en résultent pour les Israéliens. Le revenu israélien par personne est de 31 000 dollars à Jéricho contre 800 dollars pour les Palestiniens, a-t-il précisé.

Rappelant que les Palestiniens commémoraient la Nakba (catastrophe) chaque mois de mai depuis 1948, l'année où plus de 400 villages palestiniens avaient été détruits, M. Erakat a estimé que les Palestiniens avaient « le droit d'être en colère et amers. « Nous sommes nés pour rendre à la Palestine sa place sur la carte », a-t-il dit.

« Nous avons maintenant terminé les préparatifs à l'adhésion de la Palestine aux traités internationaux », a par ailleurs annoncé M. Erakat, expliquant que cela n'avait pas été fait plus tôt en raison de la difficulté de la tâche. « Nous voulions en outre donner une chance de réussir au Président Barack Obama, au Secrétaire d'État John Kerry, au Secrétaire général Ban Ki-moon, au Président Vladimir Poutine, au Quatuor, à l'Union européenne, ainsi qu'aux autres nations, a-t-il ajouté.

M. Erakat a rappelé le consensus mondial qui existe aujourd'hui. « Un grand pas en avant » a été fait pour rétablir la Palestine sur les cartes lorsque l'Assemblée générale a donné à la Palestine le statut d'État non membre des Nations Unies, a-t-il noté.

En même temps, il a reconnu qu'il revenait aux Israéliens et aux Palestiniens de prendre les décisions nécessaires pour rétablir la paix. Les Palestiniens ont été privés de 78% de leur territoire et ils acceptent de fonder un État sur les 22% restant, a-t-il souligné. Il a par ailleurs assuré qu'il était tenu compte des intérêts de la Jordanie, de la Syrie, du Liban et de l'Égypte.

Du côté des Israéliens, il a remarqué que leur stratégie reposait sur l'occupation gratuite, une Palestine sans autorité et une bande de Gaza sous l'autorité de l'Égypte. « Le statu quo que M. Netanyahou appelle de ses vœux n'est pas tenable », a-t-il ajouté. Avertissant Israël sur le fait que le refus de la solution à deux États aurait un prix, il a parlé du risque de prendre la voie de l'extrémisme, qui n'a pourtant rien à voir avec l'Islam.

Mettant en parallèle les capacités des deux parties, il a rappelé qu'Israël possédait 5 000 chars ainsi que l'arme nucléaire. « Je suis le négociateur le plus désavantagé », a-t-il dit, précisant qu'il n'avait ni armée, ni marine, ni d'économie, mais seulement un peuple dispersé.

« Mais nous avons une solution à portée de la main, celle de deux États sur les frontières de 1967 ». Selon lui, l'Initiative de paix arabe est l'initiative la plus stratégique adoptée par les arabes depuis 1948.

Après avoir salué les compétences de M. Kerry sur la question de la Palestine, M. Erakat a engagé toutes les nations à aider le Secrétaire d'État américain à réussir dans son entreprise. Il a souligné les intérêts qu'ont les États-Unis dans la région où résident 100 000 Américains.

Par ailleurs, M. Erakat a estimé que 2010 n'avait pas été le début de la démocratie au Moyen-Orient. C'est en 1951 qu'a eu lieu le premier effort démocratique, en Iran, malheureusement anéanti deux ans plus tard. Pour lui, le moment est venu de redéfinir les relations entre l'Occident et le monde arabe. « Quiconque dit que les Arabes ne sont pas pour la démocratie est un raciste », a-t-il insisté.

M. Erakat a par ailleurs clamé que les Palestiniens n'étaient pas racistes. « La Palestine est une passerelle de réconciliation », a-t-il dit, soulignant la signification des lieux saints pour les

chrétiens, les juifs et les musulmans.

Sur la question de la réconciliation interne entre le Hamas, parti au pouvoir dans la bande de Gaza, et le Fatah, parti de M. Erakat, il a expliqué que les gouvernements avaient des responsabilités à assumer, au-delà de celles qui reviennent à un parti. Il a regretté que le Hamas n'ait pas fait cette distinction.

Il a rappelé qu'une période de transition allait être instaurée puisque M. Abbas assurera le rôle de Premier Ministre pendant 90 jours avant les élections législatives et présidentielles.

À la suite de l'échange qui a eu lieu entre l'expert invité et les représentants de la Libye, du Pakistan, de Cuba, de la Turquie, du Maroc et de l'Indonésie, M. Erakat a précisé que l'exigence de la fin des colonies de peuplement et du retrait des territoires occupés n'était pas une condition préalable à des négociations, mais une obligation juridique à la charge d'Israël.

Le Président du Comité a indiqué que celui-ci continuerait de demander au Conseil de sécurité, ainsi qu'aux hautes parties contractantes à la quatrième Convention de Genève, de prendre des mesures concrètes pour amener Israël à répondre de ses violations graves du droit international.

Le Comité a également pris note du rapport de sa réunion de Caracas (Venezuela) des 17 et 18 avril derniers, présenté par le représentant de Cuba, en sa qualité de Vice-Président du Comité, rapport qui sera amendé conformément aux demandes de l'observateur de La Ligue des États arabes et du représentant de la Namibie.

Cette réunion a donné lieu à l'adoption de la Déclaration de Caracas qui, entre autres, invite tous les États qui ont reconnu la Palestine à l'ONU à faire de même sur le plan bilatéral. La Déclaration appelle également à une campagne de solidarité internationale en faveur des prisonniers palestiniens détenus dans les geôles israéliennes.

Conformément à cette Déclaration, le Comité va demander à l'Assemblée générale que 2014 soit proclamée année internationale de solidarité avec le peuple palestinien. Un plan d'action a également été adopté à l'issue de la réunion, contenant plusieurs propositions visant à faire avancer la cause palestinienne, ce qu'a salué l'observateur de l'État de Palestine, ainsi que la délégation du Venezuela.

Le Comité a aussi pris note du rapport de la réunion internationale des Nations Unies sur la question de Palestine, tenue à Addis-Abeba, les 29 et 30 avril 2013 sur le thème « Solidarité de l'Afrique avec le peuple palestinien pour la réalisation de ses droits inaliénables », présenté par le représentant de Malte.

Au cours de cette réunion, un des experts a suggéré que l'on ne parle plus de « territoire occupé » mais de « pays occupé » pour tenir compte du changement de statut de la Palestine à l'ONU. Les experts ont proposé de tirer parti de l'expérience de l'Afrique en matière de décolonisation.

Celui de l'Afrique du Sud a rappelé qu'il avait fallu attendre des années avant de voir les fruits des campagnes anti-apartheid. Bien que les mouvements de libération sud-africains eussent été reconnus internationalement, les pays occidentaux refusaient d'adopter des sanctions, a-t-il aussi été rappelé.

Enfin, le Président du Comité a salué les travaux du Tribunal Russell sur la Palestine qui vient de publier un document sur l'ensemble de ses sessions précédentes. L'Observateur de l'État de Palestine a conclu en invitant à voir le film « State 194 » actuellement en salle à New York.

La prochaine réunion du Comité pour l'exercice des droits inaliénables du peuple

palestinien sera annoncée dans le *Journal des Nations Unies*.

* * * * *

À l'intention des organes d'information • Document non officiel